



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accès des locaux, transports et services

Question écrite n° 71439

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo alerte Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'insuffisance des mesures en faveur de l'insertion des personnes handicapées et à mobilité réduite dans la vie économique, sociale et citoyenne. La mise en oeuvre progressive des mesures décidées en 2005 en démontre actuellement les limites et lacunes. Il est désormais urgent de rendre effectif le droit à la mobilité avec la garantie d'une réelle chaîne de déplacement qui comprenne les installations privées essentielles que sont notamment les stations-service. Ainsi, que ce soit en ville ou sur les autoroutes, une ouverture minimale de stations-service accessibles aux personnes handicapées devrait être assurée à toutes heures de la journée. À ce titre, il peut paraître intéressant d'étudier la généralisation des initiatives de type « bip » qui ont été prises dans le privé et permettent d'assurer une assistance aux personnes qui en ont besoin. Aussi, elle lui demande des précisions quant aux intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71439

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 février 2010, page 1582

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)